



APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENTENCE CROISÉE 2024

Laboratoire de recherche croisée Art vivant / Art plastique

Proposé par TCMA - Michaël Allibert // Jérôme Grivel // Collectif Multiprise - Nice

Appel à candidature pour une résidence de recherche croisée entre un.e artiste du champ des arts vivants et un.e artiste du champ des arts plastiques.

D'une durée de quinze jours, elle aura lieu à la Villa Arson à Nice durant le dernier trimestre 2024.

Principe :

La résidence est envisagée comme un laboratoire de recherche et un espace de rencontre entre deux artistes et entre deux domaines (l'art plastique et l'art vivant) qui entretiennent depuis toujours un dialogue formel et conceptuel.

Ce temps (15 jours) est destiné à la recherche, à la réflexion et ne contient aucune obligation de production en fin de résidence.

Une bourse de 1000€ est allouée à chaque artiste.

Modalités de sélection :

Seules les candidatures d'artistes inscrits dans une démarche contemporaine professionnelle sont acceptées.

Aucun projet en phase de production ne sera étudié, ce programme est dédié à la prospection et à la recherche.

Les artistes répondent à cet appel de manière individuelle.

Un binôme entre un.e artiste travaillant dans le champ de l'art vivant et un.e artiste travaillant dans le champ de l'art visuel sera constitué par le comité de sélection, en regard de la pertinence des travaux respectifs.

Constitution des dossiers :

Les candidatures doivent être envoyées par email **au plus tard le 30 avril 2024**, à : **residence.recherche.croisee@gmail.com**

Toute candidature reçue passé ce délai ne sera pas étudiée.

Le dossier numérique est constitué d'un seul fichier ".pdf", ne dépassant pas 5Mo et devant comprendre :

- la fiche de renseignement dûment complétée
- un CV actualisé
- des illustrations légendées
- un texte de présentation du travail
- une note de motivation (1 page maximum) sur la résidence et son principe

- les films, vidéos, pièces sonores, extraits de spectacles doivent être présentés sous forme de liens cliquables vers des hébergements en ligne (youtube, vidéo, soundcloud...).

Calendrier :

Les candidats.tes doivent envoyer le dossier de candidature complet au plus tard le **30 avril 2024**. Les réponses seront données au plus tard le 30 juin suivant.

La résidence aura lieu durant le dernier trimestre 2024, pour une durée de 15 jours entre début septembre et mi-octobre (date à confirmer en concertation avec les candidat.e.s sélectionné.e.s, l'organisateur et le lieu partenaire) au sein de la Villa Arson à Nice.

Le comité de sélection :

Une présélection d'une dizaine de candidatures est effectuée par Michaël Allibert et Jérôme Grivel. Cette présélection est ensuite soumise aux votes des membres du comité de sélection.

Il est constitué d'artistes professionnels (chorégraphe et plasticien) et de citoyens investis (JMP - Joyeux Mécènes Pauvres).

Bourse :

1000€ par personne (sur facture) + 500€ d'achats divers liés au laboratoire si besoin (sur présentation de justificatifs).

Les frais de transports (aller - retour domicile / Nice à hauteur de 150 euros par artiste) et les logements sont pris en charge.

Espace de travail :

Les lauréats.tes bénéficieront d'un espace de travail au sein de la Villa Arson à Nice.

Accompagnement artistique :

Un dispositif « d'accompagnement réflexif » est proposé aux artistes lauréats.tes. Deux personnalités du monde l'art (Joëlle Vellet, anthropologue du mouvement et Isabelle Pellegrini, critique et commissaire d'exposition indépendante) rentrent en conversation avec les résidents.es lors de deux rendez-vous, à l'entrée en résidence afin de mieux cerner les approches, les travaux et les attentes de chacun.nes et en fin de résidence afin de faire le bilan des recherches effectuées et d'en tirer de nouvelles pistes de réflexions.

Ce dispositif permet, notamment grâce à la discussion en entrée de résidence, de faciliter l'entrée aux lauréats.tes dans une recherche à quatre mains.

Les discussions sont systématiquement enregistrées.

Les accompagnantes se rendent également disponibles tout au long de la période de résidence sur demande des lauréat.tes.

Partenariat avec la Villa Arson :

La Villa Arson, École Nationale Supérieure d'Art de Nice est partenaire de la Résidence Croisée 2024.

Les lauréats.tes bénéficieront d'un espace de travail et de logement sur le site de la Villa Arson ainsi que de la mise à disposition de moyens techniques et humains. En outre, le partenariat entre la Villa Arson et la Résidence Croisée s'inscrivant dans le cadre de *Transcènes**, les lauréats.tes seront invités.es à participer aux actions pédagogiques de l'atelier, selon des modalités à déterminer en début de résidence.

**Transcènes est un projet pédagogique trans-disciplinaire dirigé par Christian Vialard au sein de la Villa Arson autour des nouvelles écritures scénographiques contemporaines, entre art contemporain, art du théâtre et art du cirque. Résolument tourné vers l'expérimentation et la professionnalisation.*

Ricochet marseillais :

Montévidéo, centre d'art implanté dans le 6ème arrondissement de Marseille est partenaire du dispositif en proposant un ricochet de la Résidence Croisée (avec les mêmes modalités de bourses et de production).

Ce ricochet n'est pas systématique et s'étudie au cas par cas, avec les artistes lauréats.tes.

Contacts :

residence.recherche.croisee@gmail.com

Organisateurs :

TCMA - Michaël Allibert :

<https://www.trucmuche.org/>

Plusieurs récurrences traversent le projet chorégraphique de Michaël Allibert : un motif rythmique (la lenteur), un motif gestuel (l'immobilité) et un motif pictural (le corps nu). Ce sont autant d'éléments constitutifs de propositions qui tentent de mettre en jeu des statuts poétiques/politiques dans des environnements poétiques/politiques interrogeant notre façon d'habiter les espaces et de converser avec ceux qui les peuplent.

La plasticité sculpturale de cette écriture « infra-chorégraphique » et les différents formats de représentation qu'expérimente la compagnie depuis 2009 (frontal, quadri-frontal, muséal, en immersion) tendent toujours à mettre le public dans une situation de questionnement en l'invitant à participer à une production collective d'imaginaire. De 2011 à 2020, Michaël est artiste-chercheur au sein de L'L*Chercher autrement en arts vivants à Bruxelles.

En juillet 2012, Michaël a été invité par la SACD et le festival In d'Avignon dans le cadre des Sujets à vif.

En 2016, il crée avec Jérôme Grivel la Résidence Croisée, un espace de recherche avec attribution d'une bourse pour deux artistes (art vivant et art plastique).

En 2020, une autre commande lui est faite par la SACD et cette fois-ci le Festival ActOral dans le cadre de l'Objet des mots, avec l'auteure et plasticienne allemande Sarah Bahr.

Très investi sur son territoire d'implantation, il crée différents dispositifs de médiation (Soli Me Tangere : face à face entre 1 artiste et 1 spectateur), de diffusion d'oeuvres (Ricochets : écho au Festival ActOral - Marseille), de soutien aux artistes (Résidence croisée) et d'atelier ou workshop de recherche (GRRR - Groupe de Recherche Relax et Radical).

Jérôme Grivel :

<http://www.documentsdartistes.org/artistes/grivel/repro.html>

A travers différentes disciplines et fils de pensée, le travail de Jérôme Grivel tend à explorer les rapports enchevêtrés, sensoriels, physiques et spatiaux, entre situations, environnements et corps, et les relations sociales, politiques et états psychologiques qu'ils entraînent.

Décliné sur le mode performatif, sa pratique se développe à travers des objets sculpturaux, des projets d'architectures, des performances et des vidéos.

Diplômé de l'ENSA Villa Arson (Nice), Jérôme Grivel expose, performe et est ac-

cueilli en résidence en France et à l'étranger : Salon de Montrouge (2009) ; Site Gallery, Sheffield (2011) ; Biennale de Mulhouse (2012) ; Espace de l'Art Concret, Mouans Sartoux (2015 et 2018) ; festival ActOral, Marseille (2016 et 2021) ; Collection Lambert, Avignon (2018 et 2019) ; Kunsthaus6, Fribourg (2019) ; Institut d'Art Contemporain, Villeurbanne (2022) ; Frac Sud, Marseille (2022) ; Wiels, Bruxelles (2023) entres autres...

Il a été nommé ou finaliste de différents prix notamment pour la Bourse Révélation Emerige en 2017, le Prix Sciences Po en 2019 et le Prix de dessin Pierre David Weil en 2021.

Depuis 2016, il est artiste invité au Laboratoire Espace Cerveau, à l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne et entre 2019 et 2021, est artiste associé au laboratoire de recherche CNRS Factory à l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse.

Depuis 2014, il collabore activement avec le chorégraphe Michaël Allibert. Avec lui, il est artiste chercheur au sein de L'L* Chercher autrement en arts vivants à Bruxelles de 2015 à 2020. En 2016, ils créent à Nice la Résidence Croisée, résidence de recherche et de rencontre entre plasticiens et chorégraphes. En 2021, ils publient Carnet de recherche : projet jouir 2015-2020 chez L'L Éditions, Bruxelles.

Jérôme Grivel est artiste résident à Poush (Aubervilliers) depuis 2022.

Le collectif Multiprise :

Le collectif œuvre depuis plusieurs années sur le département des Alpes-Maritimes pour développer les écritures contemporaines (spectacle vivant – arts plastiques – musique).

À Nice, Multiprise propose des accueils en résidence gratuits, des actions de médiation (Soli Me Tangere – rencontre entre un spectateur et un artiste autour d'une proposition en cours de recherche), des actions de diffusion (Ricochets – journées en écho à des festivals ou lieux de diffusion de la région Paca) et des actions de pédagogie (stages de danse contemporaine, workshop).

Dans la vallée de la Roya (haut-pays niçois), Multiprise a créé une AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en Matière de Culture et de Création Artistique). Un groupe de citoyens-spectateurs s'empare des politiques culturelles locales et propose des espaces de résidence et de diffusion d'œuvres sur le territoire Roya - Bevera.

Les Joyeux Mécènes Pauvres :

Les JMP sont un groupe de public investi.

Chaque membre met au pot commun 50€.

60% de la somme est attribuée aux artistes (bourses, transports, logements), le reste est destiné au fonctionnement administratif du projet (salaires administratif et technique, gestion courante).



Fiche de renseignements

(à renvoyer au plus tard le 30 avril)

Artiste des *Arts vivants* /

Nom :

Prénom :

Compagnie ou association porteuse (s'il y a lieu) :

Lieu d'implantation :

Tel :

Mail :

Site internet :

Artiste des *Arts Plastiques* /

Nom :

Prénom :

Lieu d'implantation :

Tel :

Mail :

Site internet :